

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ

Aujourd'hui, la santé est mise à mal et nous inquiète tous. Fermeture de services dans les hôpitaux, fermeture d'hôpitaux publics, services d'urgences en tension, établissements en difficultés, voici le triste constat de l'état des services de santé de notre pays.

À Orly, la municipalité met tout en œuvre pour offrir aux Orlysiens un service public de santé de qualité et une diversité d'offres de services.

Ainsi, début juin, la première pierre du futur centre municipal de santé a été posée. En 2020, ce nouveau Centre, qui fusionnera les centres actuels Calmette et Méliès, accueillera les patients orlysiens dans un bâtiment moderne, aux normes et proposant une offre de soins complète : plus d'espaces de consultations médicales généralistes et spécialisées, un plateau technique moderne avec une salle de radiologie panoramique, une offre de kinésithérapie, un planning familial, un pôle infirmier et un pôle dentaire. Le taxi social, mis en place par la municipalité, permettra aux patients qui en ont le besoin d'accéder à ce nouveau centre situé rue du docteur Calmette.

Ce centre municipal viendra en complément de la maison médicale Zackelly que la ville accompagne dans sa création et de l'espace médico-social qui s'installera dans la résidence Méliès rénovée.

Ainsi, les Orlysiens bénéficieront d'un meilleur accès aux soins dans des structures modernes diversifiées.

Hind Benâini.

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LA PRIVATISATION D'AÉROPORTS DE PARIS (ADP)

248 sénateurs et députés de tous bords ont lancé la procédure de référendum d'initiative partagée pour faire d'ADP un service public national. Malgré les pressions du gouvernement, le Conseil constitutionnel a validé cette initiative historique ! C'est maintenant aux citoyens de transformer l'essai ! Nous avons 9 mois pour recueillir le soutien de 4,7 millions de citoyennes et citoyens afin d'organiser le premier référendum d'initiative partagée de notre histoire ! Il nous faut protéger un service public stratégique ! ADP, c'est un acteur économique majeur qui représente près de 600 000 emplois directs et indirects soit 2,2 % de l'emploi en France et 1,4 % du PIB ! ADP, c'est un outil majeur pour la transition écologique, l'aviation étant le transport le plus polluant ! ADP, c'est la frontière principale de la France, un lieu de haute sécurité traversé chaque année par 100 millions de passagers ! ADP, c'est un domaine foncier de près de 7 000 hectares soit l'équivalent de deux arrondissements parisiens sur lesquels la puissance publique perdra la main en termes d'aménagement du territoire et pour le seul profit des promoteurs immobiliers ! Il nous faut aussi empêcher un hold-up financier ! Pourquoi vendre une entreprise dont le chiffre d'affaires a augmenté de 70 % en 10 ans et dont les bénéfices ont augmenté de 127 % sur la même période ? Pourquoi vendre une entreprise qui rapportera 185 millions d'euros de dividendes à l'État en 2019 ? Cela ne vous rappelle rien ? Le gouvernement brade le patrimoine des Français à la puissance privée et réitère le scandale de la privatisation des autoroutes ! Pour mettre fin à cette privatisation, rendez-vous sur le site du ministère de l'intérieur et signez la pétition.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Sana El Amrani, et Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

VOTEZ POUR UN RÉFÉRENDUM CONTRE LA PRIVATISATION D'ADP

Le Conseil constitutionnel vient d'accepter que la privatisation du Groupe Aéroports de Paris prévue par le Président de la République Emmanuel Macron soit soumise à un référendum d'initiative partagée (RIP). Cette procédure a été souhaitée par des députés et sénateurs de gauche et de droite dans l'intérêt national. Seuls les députés d'en Marche (LREM) ne l'ont pas soutenue. Jean-François MBAYE député de notre circonscription a voté le projet de loi qui comprend la privatisation d'ADP.

Pour obtenir ce référendum, il faut que sur toute la France 4,7 millions de citoyens l'exigent.

ADP en Ile de France c'est en particulier Orly, Le Bourget, Roissy et 6 700 hectares de foncier, 610 millions d'euros de bénéfice net pour 2018. L'appétit des financiers est à la mesure de cette richesse publique détenue par l'État à 50,63 %.

Trois raisons essentielles pour exiger qu'ADP reste un service public national.

1- La sécurité aérienne ne peut pas dépendre des exigences d'actionnaires avides de rendements toujours plus élevés.

2- Les riverains de l'aéroport d'Orly comme les salariés qui y travaillent doivent pouvoir continuer à bénéficier de l'application du couvre-feu : pas d'aviation entre 23h30 et 6 heures du matin.

3- La privatisation d'ADP rappelle l'erreur de la privatisation des autoroutes qui prive la France de fonds publics indispensables dans l'éducation et la santé.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnissseau, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Christian de Barros, Alain Girard, Marilyne Herlin, Pierre Stouvenel.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

EN DEMANDER PLUS AUX BAILLEURS SOCIAUX À ORLY

Notre ville compte parmi les villes disposant d'un des principaux taux de logements sociaux en Val-de-Marne (57 % début 2018).

Au total, plus de 4 700 logements sociaux sont proposés aux Orlysiens par 4 organismes : Valophis Habitat (4 300 logements), S.A La Sablière (204 logements en 2017), S.A Logis Transports (119 logements en 2017), S.A Immobilière 3 F (79 logements en 2017) et S.A SOGEMAC Habitat (39 logements en 2017).

Avec près de 92 % du parc de logements sociaux en gérance, Valophis est de loin le principal bailleur social sur Orly.

Ces bailleurs sociaux ont des obligations vis-à-vis de leurs locataires Orlysiens. La première d'entre elles est de fournir un logement décent (définition définie par le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002).

Le bailleur, au-delà de la décence du logement, doit veiller à d'autres obligations. Il doit notamment fournir un logement en bon état d'usage et de réparation. Le bailleur doit assurer au locataire un usage paisible du logement ; il est tenu d'entretenir les locaux ; en cas de troubles de voisinage causés à des tiers par les personnes qui occupent ces locaux, le bailleur doit utiliser les droits dont ils disposent en propre afin de faire cesser ces troubles de voisinage, etc.

Ces obligations légales sont complétées par une disposition à l'œuvre depuis les années 2000 permettant aux bailleurs sociaux de bénéficier d'un abattement 30 % de leur taxe foncière, en contrepartie d'actions visant à apporter du mieux vivre dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).

À Orly 5 800 personnes vivent en quartier politique de la ville. Les moyens mobilisés autour de ces personnes pour une meilleure qualité de vie dans nos quartiers dits difficiles, devraient être visibles, or ils ne le sont pas !

Quels sont les crédits et actions affectés dans ce domaine par Valophis et les autres organismes concernés ? Quels sont les résultats obtenus en la matière ? Nous souhaitons le savoir.

Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sancho.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

Texte non parvenu.